

Fusionner l'ULB et l'UCL

Le constat: Ensemble, Bruxelles et la Wallonie ont une université par tranche de 650.000 habitants (contre une université pour 2,5 millions d'habitants en France); chaque université a ses points forts, certes, mais aussi des spécialités redondantes. Enfin, en termes d'université, Bruxelles n'a pas le rayonnement qu'on pourrait attendre d'une capitale européenne.

L'idée: Fusionner l'ULB avec l'UCL et créer la European University of Brussels à rayonnement international; créer la University of Wallonia, où chaque membre se focalise sur ses propres spécialités.

MATHIEU COLLEYN

Tant qu'à y aller, allons-y fort. Abattons les frontières philosophiques, finissons-en avec les querelles de chapelles et fusionnons l'ULB et l'UCL pour créer un ensemble qui compterait parmi les universités les plus imposantes du monde. L'idée: façonner une Rolls-Royce de l'enseignement supérieur, centrée sur Bruxelles et sa périphérie en basant son rayonnement international sur son implantation dans la capitale de l'Europe. «Ce n'est pas parce qu'une université est grande en termes de fréquentation qu'elle en devient meilleure... Regardez Oxford», tempère un observateur. Il n'empêche. Avec 55 à 60.000 étudiants inscrits, ce nouveau pôle universitaire rebaptisé European University of Brussels se replacerait inmanquablement sur la carte du monde, ne fût-ce qu'au niveau des publications, dont le référencement demeure un critère important dans les classifications internationales. La collaboration de laboratoires travaillant sur les mêmes matières pourrait également accélérer la recherche dans des domaines multiples et augmenter le potentiel d'innovation de l'ensemble. Rationaliser, mutualiser les moyens et fédérer des compétences multipliées autour d'objectifs communs, voilà l'ambition pour un tout devenant plus fort que la somme de ses parties.

La Californie

Certaines comparaisons internationales peuvent apporter de l'eau à ce moulin. Les yeux se tournent par exemple vers l'université de Californie qui, sur un modèle fortement décentralisé, gère avec succès une dizaine de campus accueillant au total quelque 200.000 étudiants. Outre Berkeley, qui jouit d'une belle renommée à l'échelle mondiale, on trouve des campus dans différents endroits de Los Angeles (dont UCLA), ainsi qu'à San Francisco, San Diego, Santa Barbara ou Santa Cruz. Notre European University of Brussels cordonnerait quatre campus (Louvain-la-Neuve, ULB, campus de la Plaine et faculté de Médecine de Woluwe), une antenne Saint-

Louis dans le centre-ville, ainsi que deux hôpitaux universitaires (Erasmus et les cliniques universitaires Saint-Luc). Cette fusion serait facilitée par l'excellente connexion de ces différents sites entre eux par les transports publics. Une fusion serait de nature à régler la question de l'université de Saint-Louis, qui est en train de finaliser un rapprochement avec l'UCL, au grand dam de l'ULB.

Une taille suffisante permettrait des économies d'échelle à moyen terme et une réallocation des moyens. Pourquoi pas pour augmenter l'offre de cours et de formation dans des langues étrangères et attirer professeurs et étudiants de toute l'Europe? Un pareil pôle universitaire ne ferait

que renforcer l'ouverture de la capitale et du Brabant wallon sur le Vieux Continent.

Les fusions universitaires sont, par ailleurs, à la mode depuis l'avènement du système dit de «Bologne», qui préconise les rapprochements et intégrations dans une logique géographique de mise en réseau. Il y a 15 ans, on comptait le double d'universités francophones en Belgique. Et chez nos voisins français, le paysage évolue depuis que le président Sarkozy a lancé le programme l'ex visant «à faire émerger une dizaine d'universités de recherche pluridisciplinaires de rayonnement mondial, disposant d'une puissance et d'un impact scientifiques de tout premier plan dans de larges champs de la connaissance, avec à la clé des enveloppes d'une vingtaine de millions d'euros par an», relatait Le Monde début 2017. Pour satisfaire aux critères du programme, certaines universités ont regroupé leurs forces. Comme à Toulouse ou à Paris, alors qu'à Lille, trois universités ont entamé un processus de fusion dans un pôle qui rassemble 68.000 étudiants.

University of Wallonia

Réorganiser le paysage universitaire wallon pour regrouper les forces et atténuer les faiblesses de chacune des trois universités du sud du pays (hors UCL). Sur papier,

l'idée d'une belle et grande University of Wallonia n'est pas si abracadabrante que cela, au regard d'un double objectif: favoriser le rayonnement de la nouvelle université ainsi créée et rationaliser l'offre d'enseignement supérieur en Wallonie, notamment sur le plan géographique. L'université de Liège (ULg), l'université de Namur et l'UMons comptent, ensemble, environ 37.500 étudiants cette année, selon des premières estimations fournies par l'Ares (Académie de recherche et d'enseignement supérieur). Une fois fusionnées, les trois entités atteindraient une taille suffisante pour repositionner le nouveau pôle wallon à l'échelle belge et européenne. Une rationalisation de l'offre universitaire, un regroupement des forces pour une spécialisation des établissements universitaires dans leurs domaines de prédilection pourrait entraîner l'ensemble vers plus d'excellence. Et lui permettre de rivaliser avec les autres universités belges dans les classements internationaux.

Cette mutualisation à l'échelle régionale pourrait commencer par l'uniformisation de l'offre d'enseignement universitaire au niveau des bacheliers. L'université de Liège est, en effet, en dehors du site de Louvain-la-Neuve, la seule université dite complète de Wallonie. Son offre est généraliste, de l'architecture au droit en passant par les études commerciales, les sciences sociales, la médecine ou encore la philosophie et les lettres. L'université de Namur tire notamment sa reconnaissance de sa fac de droit, mais son développement souffre sans doute de sa proximité avec l'UCL. On peut également y étudier la médecine, la philo et les sciences ou les sciences économiques, mais la psychologie et les polytechs sont absentes de ses programmes. Les études en polytechniques sont présentes à Mons, à côté de la médecine, du droit et de la psychologie, mais point de fac de philosophie et lettres et pas de géographie. Que dire de la proximité presque absurde des facultés agronomiques de Gembloux (dépendant de l'ULg) et de l'UCL?

L'accessibilité de l'université dépend de

la proximité de ses programmes avec les jeunes qui sortent du secondaire, défend-on dans le secteur. Supprimant le frein que peut constituer la distance, une réorganisation des premières années d'études dans les trois provinces concernées serait de nature à renforcer l'attractivité des études supérieures auprès de la jeunesse wallonne. Une fois les étudiants lancés dans leur parcours universitaire, ils deviennent plus mobiles et plus enclins à quitter leur région d'origine pour poursuivre en master.

Une université carolo

Ce socle de bacheliers commun à toutes les universités pourrait s'accompagner d'une spécialisation des trois universités

au niveau des masters en fonction des forces de chacune. Dans cette même logique, et quitte à repartir d'une page quasi blanche, pourquoi ne pas créer un pôle universitaire à Charleroi?

Plus grand monde ne s'en étonne, mais la plus grande ville de Wallonie en termes de population (plus de 200.000 habitants) n'a pas d'université. Il en est tout de même pour parler d'erreur «historique» et rappeler qu'au moment du «Walen Buitens», certains avaient plaidé le choix de Charleroi pour accueillir l'aile francophone de l'Université Catholique de Louvain. Depuis, il faut mettre en évidence le beau développement du Biopark, un campus universitaire spécialisé dans les biotechnologies qui associe, dans la zone aéroportuaire de Gosselies, deux universités (l'ULB et l'UMons) à une série d'entreprises. Pourquoi ne pas y développer une offre universitaire étoffée, quitte à déplacer une partie des facultés montoises? Ce n'est pas l'espace qui manque dans la zone de l'aéroport de Charleroi.

Cette idée sera discutée avec les parties prenantes

le samedi 3 février 2018

